

DÉCRYPTAGE

28 %
des Français
déclarent faire des
dons en ligne.

Source : 7ème Baromètre
des e-donateurs LIMITE-IFOP

» Selon la 7ème édition du Baromètre des e-donateurs, environ 28 % des Français déclarent faire des dons en ligne. Près des deux tiers (64 %) des 46 % de Français qui donnent à des associations le font par internet (19% exclusivement et 45% parfois via internet et parfois par d'autres moyens). En 10 ans, le don en ligne semble s'être installé dans les pratiques. En effet, si en 2010, il était le prolongement du don classique, aujourd'hui il devient incontournable avec le développement de nouveaux outils : cagnottes, boutons de dons sur les réseaux sociaux, crowdfunding, microdons...

Les associations françaises après le déconfinement

Dès la fin du confinement, une vaste enquête a été lancée auprès des responsables associatifs afin de connaître les impacts économiques et les besoins d'accompagnement dans le cadre de la reprise progressive d'activité. En voici les principaux résultats.

» Où en sont les associations françaises depuis la fin du confinement ? » C'est pour répondre à cette question que le Mouvement Associatif et le Réseau National des Maisons des Associations ont lancé une enquête dès la fin du déconfinement en France en mai dernier. Plus de 12 000 responsables d'associations de toutes tailles et tous secteurs d'activité ont répondu au questionnaire en ligne entre le 14 mai et le 15 juin 2020.

Préoccupations sur les conditions matérielles pour exercer leurs activités

Premier enseignement : les responsables associatifs sont soucieux en priorité de l'application des mesures barrières pour mener à bien leurs activités. La question de la réouverture de leurs structures d'accueil ou des locaux mis à leur disposition les préoccupe également. La crise sanitaire et les enjeux de santé publique demeurent donc une forte source d'anxiété. En seconde position comme motifs d'inquiétude figurent la reprise ou la poursuite des relations avec les adhérents ainsi que la mobilisation ou remobilisation des bénévoles. Une petite partie des responsables associatifs sont aussi préoccupés face au besoin de nouveaux bénévoles car certains ne pourront pas encore reprendre leurs activités. Enfin, les responsables associatifs affichent des craintes en ce qui concerne leurs partenariats financiers (subventions, concours, prestations de service...) et la reprise du dialogue avec les collectivités locales et les administrations.

Impacts économiques de la crise et besoins à venir

Sur le plan économique, pour plus de la moitié des associations, la crise a eu un impact négatif sur leurs finances. Leurs ressources propres ont particulièrement été affectées par la crise : perte de revenus d'activités significative ou totale, baisse des ressources provenant



des cotisations et dépenses engagées à perte car des activités ont été annulées. Un quart des associations déclarent avoir moins de trois mois de trésorerie devant elles.

En ce qui concerne les dispositifs financiers mis en place par les pouvoirs publics, seulement une association sur quatre a déposé une demande d'aide (ou prévoit de le faire). Elles ont bénéficié en priorité de délais supplémentaires de paiement d'échéances sociales et / ou fiscales et du fonds de solidarité. Certaines se sont tournées vers des aides mises en place par les collectivités territoriales (département, région, commune et intercommunalité).

Pour mener à bien leurs actions dans les mois à venir, les responsables associatifs disent avoir besoin en priorité de moyens de protection (masques, gants), de la confirmation des subventions annoncées, d'une aide financière exceptionnelle au regard de la situation, d'outils pour maintenir la vie associative à distance, de dons (en nature ou financiers) et d'une aide à la communication pour le redémarrage. ■



« Nos quartiers ont des talents », une association au service de l'égalité des chances

Depuis 15 ans, l'association Nos quartiers ont des talents agit pour favoriser l'insertion professionnelle des jeunes diplômés issus de milieux sociaux modestes ou de quartiers prioritaires grâce à un système de parrainage de cadres.

» L'ADN de Nos quartiers ont des talents est né au cours de l'été 2005, durant la mise en œuvre d'une expérience pilote pour aider 200 jeunes diplômés bac + 3 et plus, de moins de 30 ans, qui résidaient en Seine-Saint-Denis, à trouver sur place un emploi correspondant à leur niveau de compétences », raconte Yazid Chir, président et cofondateur de l'association. Cet entrepreneur dans les services informatiques qui a grandi en Seine-Saint-Denis vient alors d'accepter de devenir président du Medef (Mouvement des entreprises de France) de ce département pour « faire bouger les lignes ».

MISER SUR LE PARRAINAGE PROFESSIONNEL

A l'époque de nombreuses entreprises du secteur tertiaire ont délocalisé leurs bureaux dans le département mais n'ont aucun enracinement local. Ce qui se traduit parfois par des problèmes d'insécurité. Yazid Chir se rend compte que ces sociétés ne trouvent pas sur place les cadres dont elles ont besoin alors que des hauts potentiels restent des mois au chômage. Il est particulièrement marqué par l'histoire d'un jeune, titulaire de deux masters en droit et en finance qui après un an d'une recherche d'emploi infructueuse a été obligé de retirer ses années d'études de son CV pour pouvoir obtenir des petits boulots de vigile ou de caissier. Un cas qui est loin d'être isolé. Yazid Chir mobilise son réseau professionnel et, en novembre 2005, dans le contexte des émeutes de banlieue, lance une opération pilote, grâce à l'engagement d'une centaine d'entreprises partenaires qui ont accepté d'examiner les candidatures et une trentaine de parrains et marraines. Ces derniers se sont engagés non pas à recruter les jeunes mais à les accompagner jusqu'à ce qu'ils trouvent un emploi qui corresponde à leur niveau de compétences. L'expérience est un succès. « Au bout de six mois, 60% des jeunes avaient trouvé un emploi à la hauteur de leurs diplômes », raconte Yazid Chir, « alors qu'à l'époque seulement la moitié des jeunes diplômés en France décrochaient un poste au bout d'un an. Nous avons réussi à faire mieux, en deux fois moins de temps, dans un département où les jeunes avaient cinq fois moins de chance de trouver un job que dans le reste du pays. »



PLUS DE 50 000 JEUNES ACCOMPAGNÉS EN 15 ANS

Pour Yazid Chir, plusieurs facteurs ont permis d'obtenir ces très bons résultats. « D'une part, en recevant ces jeunes dans nos entreprises chaque mois pour les coacher, nous les avons remis en confiance, alors qu'ils s'étaient souvent résignés. D'autre part, nous leur avons ouvert notre réseau. » Encouragé par le succès de cette expérience, Yazid Chir fonde en avril 2006 avec Raynald Rimbault, le délégué général du Medef 93 qui lui avait proposé d'en devenir le président, l'association Nos quartiers ont des talents. Leur objectif ? « Généraliser le modèle à l'échelle nationale ». Ce qu'ils font, tout d'abord dans le département de Seine-Saint-Denis, puis sur tout le territoire. « Aujourd'hui, nous sommes implantés dans toute la France métropolitaine et dans les DOM TOM », indique Yazid Chir. « En 2019, 8 500 jeunes ont été accompagnés. Au total, en 15 ans, nous en avons aidé plus de 50 000, grâce à plus de 12 000 parrains et marraines bénévoles. » Parmi ces derniers, on trouve des Pdg, des membres de comités de direction ou des top managers qui trouvent une satisfaction personnelle en aidant des jeunes méritants à trouver un emploi à la hauteur de leur niveau d'études. « Ils sont heureux d'avoir un impact concret au service de l'égalité des chances », indique Yazid Chir. « D'ailleurs ils sont très fidèles et restent parrains ou marraines en moyenne neuf ans. » Pour le président de l'association, cette question est stratégique. « 70% des postes de niveau bac + 3 et plus sont pourvus grâce au réseau. Or les jeunes même très diplômés issus de milieux sociaux modestes n'ont généralement pas de réseau. C'est ce qui les pénalise lors de leur recherche d'emploi, autant si ce n'est plus que leur origine sociale ou leur code postal ». Et parmi les nouveaux parrains, on trouve aujourd'hui certains des jeunes qui avaient bénéficié de l'expérience pilote de 2005 et qui occupent aujourd'hui des postes de haut niveau. « 25% des jeunes accompagnés proposent spontanément une fois en poste de s'engager pour aider l'association. Ils veulent rendre ce qu'on leur a donné. » ■